

Mme Françoise Dubreuil, sous-directrice de l'action éducative et des affaires judiciaires à la direction de la protection judiciaire de la jeunesse du ministère de la justice ;

Mme Marie-Noëlle Teiller, sous-directrice du droit civil à la direction des affaires civiles et du sceau du ministère de la justice ;

M. Philippe Meunier, sous-directeur de la sécurité à la direction des affaires stratégiques, de sécurité et du désarmement au ministère des affaires étrangères ;

M. René Roudaut, conseiller pour les affaires religieuses au ministère des affaires étrangères ;

M. le général Denis Vaultier, sous-directeur des opérations au service des opérations et de l'emploi de la direction générale de la gendarmerie nationale au ministère de la défense ;

M. Thierry-Xavier Girardot, directeur des affaires juridiques au ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche ;

M. Joël Goyheneix, inspecteur général de l'éducation nationale, responsable de la cellule de prévention des phénomènes sectaires à la direction des affaires juridiques au ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche ;

M. François Vareille, directeur adjoint de la jeunesse et de l'éducation populaire au ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche ;

M. Pierre Fond, sous-directeur chargé des affaires juridiques à la direction générale des douanes et droits indirects au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie ;

M. André-Paul Bonal, chargé de bureau à la sous-direction du contrôle fiscal à la direction générale des impôts au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie ;

M. Emmanuel Jancovici, chargé de mission à la sous-direction du développement social de la famille et de l'enfance à la direction générale de l'action sociale au ministère de la santé, de la famille et des personnes handicapées ;

Mme Marie-Claude Marel, adjointe au sous-directeur de la qualité et du fonctionnement des établissements de santé à la direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins au ministère de la santé, de la famille et des personnes handicapées ;

M. Joël Balavoine, inspecteur général de la jeunesse et des sports au ministère des sports.

Arrêté du 3 mars 2003 portant nomination au conseil d'orientation de la mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires

NOR : PRMX0306380A

Par arrêté du Premier ministre en date du 3 mars 2003, sont nommés membres du conseil d'orientation de la mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires :

M. About (Nicolas) ;
 M. Andrieux (Jean-Jacques) ;
 Mme Azema (Claude) ;
 M. Bart (Michel) ;
 M. Borne (Dominique) ;
 M. Brard (Jean-Pierre) ;
 M^c Cazelles (Guillaume) ;
 Mme David (Martine) ;
 M. Dolige (Eric) ;
 M. Establier (Michel) ;
 M. Fenech (Georges) ;
 M. Gest (Alain) ;
 M. Girouy (Serge) ;
 M. Groscolas (Daniel) ;
 M. Grunwald (Daniel) ;
 M. Hyst (Jean-Jacques) ;
 Mme Jalabert (Isabelle) ;
 M. Janet (Christian) ;
 M. Lagauche (Serge) ;
 M. Latournerie (Dominique) ;
 Mme Lebatard (Chantal) ;
 M. Le Heritte (Bernard) ;
 Mme Luca (Nathalie) ;
 M. Meslin (Michel) ;
 M. Monroy (Michel) ;
 M. Morin (Jean-Pierre) ;
 M. Nahan (Tobie) ;
 M. Parquet (Philippe-Jean) ;
 M. Raffin (Eric) ;
 Mme Terre (Dominique).

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Décret du 25 février 2003 portant admission à la retraite et maintien en activité en surnombre (Conseil d'Etat)

NOR : JUSA0300050D

Par décret du Président de la République en date du 25 février 2003, M. Jacques Bonnot, conseiller d'Etat, est admis à faire valoir ses droits à la retraite, par limite d'âge, à compter du 6 avril 2003.

M. Jacques Bonnot est maintenu, sur sa demande, à compter de la même date, en activité en surnombre au-delà de la limite d'âge, en application de la loi n° 86-1304 du 23 décembre 1986 relative à la limite d'âge et aux modalités de recrutement de certains fonctionnaires civils de l'Etat.

Décret du 25 février 2003 portant mise en disponibilité (magistrature)

NOR : JUSB0310044D

Par décret du Président de la République en date du 25 février 2003, vu l'avis du Conseil supérieur de la magistrature, sont placés, sur leur demande, en position de disponibilité, conformément aux dispositions du décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 modifié relatif au régime particulier de certaines positions de fonctionnaires de l'Etat et à certaines modalités de cessation définitive de fonctions :

Pour convenances personnelles (article 44, alinéa b) :

A compter du 1^{er} janvier 2003

Mme Isabelle Nouhau, épouse Maclouf, magistrate du second grade, pour une durée de deux ans.

M. Olivier Ravix, magistrat du second grade, pour une durée de trois ans.

Mme Marie-Françoise Verdun, magistrate du premier grade, pour une durée de deux ans.

A compter du 17 janvier 2003

M. Jacques Fourvel, magistrat du premier grade, pour une durée de trois ans.

Pour suivre son conjoint ou le partenaire avec lequel il est lié par un pacte civil de solidarité (article 74, alinéa c) :

A compter du 6 janvier 2003

Mme Anne Rivière, épouse de Gantes, magistrate du second grade, pour une durée d'un an.

Décret du 25 février 2003 portant admission à la retraite (magistrature)

NOR : JUSB0310059D

Par décret du Président de la République en date du 25 février 2003, M. Jean-Paul Beraudo, conseiller à la Cour de cassation, est admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} avril 2003.